

13 mai 2022 -17:23

Appartient à Conseil des ministres du 13 mai 2022

Achat de denrées alimentaires dans le cadre du Fonds européen d'aide aux plus démunis

Sur proposition de la ministre de l'Intégration sociale Karine Lalieux, le Conseil des ministres a marqué son accord sur une adjudication ouverte dans le cadre du Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD).

L'adjudication concerne l'achat de denrées alimentaires en 2022 pour un montant de 24.069.661,19 euros. La première adjudication a eu lieu en 2014.

Les denrées alimentaires achetées par le FEAD sont mises gratuitement à la disposition des banques alimentaires, des CPAS et des organisations partenaires qui les distribuent gratuitement aux plus démunis en Belgique. Plus de la moitié des denrées alimentaires distribuées par les banques alimentaires sont issues du programme d'aide alimentaire européen. En 2020, ce sont pas moins de 381.951 personnes qui ont dû faire appel aux banques alimentaires.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Karine Lalieux, ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris
Avenue de la Toison d'or, 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 64 84
<https://lalieux.belgium.be>
info@lalieux.fed.be

Delphine Van Bladel
Porte-parole (FR)
+32 476 60 02 61
delphine.vanbladel@lalieux.fed.be

Jurgen Masure
Porte-parole (NL)
+32 479 27 68 64
jurgen.masure@lalieux.fed.be